



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

République centrafricaine

Question écrite n° 34902

Texte de la question

M. François Loncle interroge M. le ministre des affaires étrangères sur la situation dramatique régnant en Centrafrique. Depuis le coup d'État ayant renversé en mars 2013 le président François Bozizé, la République centrafricaine est la proie des rebelles de la Séléka qui se livrent impunément à de nombreuses exactions. La junte installée au pouvoir et des groupes armés commettent des meurtres, des viols, des pillages, des tortures et des arrestations arbitraires. Au moins, 400 personnes ont été assassinées depuis cette date. Plus d'une trentaine de localités ont été détruites. Des dizaines de milliers d'habitants ont été obligés de fuir leur logement et de se réfugier dans la brousse. L'état alimentaire et sanitaire de la population se détériore gravement. Le paludisme a ainsi progressé d'un tiers par rapport à 2012. Face à cette situation extrêmement préoccupante, les instances internationales peinent à trouver une réponse adéquate pour mettre un terme à ces exactions. Il voudrait savoir ce que la France et l'Union européenne, en concertation avec l'ONU et l'Union africaine, envisagent d'entreprendre concrètement pour rétablir la sécurité en Centrafrique et punir les responsables de ces crimes odieux.

Texte de la réponse

Depuis la prise du pouvoir par la coalition rebelle Séléka, le 24 mars dernier, que la France a condamné, la situation en République centrafricaine est très dégradée, particulièrement sur les plans sécuritaire et humanitaire. Les éléments de Séléka agissant sans commandement unifié ni contrôle font régner dans le pays une insécurité endémique, à laquelle les autorités centrafricaines ne sont pas en mesure, à ce jour, de mettre fin. Le pays est, en outre, exposé à la menace d'une crise humanitaire, compte tenu de l'insécurité, du délabrement des services publics et de l'impact de la crise sur les activités agricoles. La France a débloqué une aide d'urgence ainsi qu'une aide alimentaire de 2 millions d'euros. Cette assistance s'ajoute à la contribution humanitaire de l'Union européenne, qui a été portée récemment de 12 à 20 millions d'euros. En outre, la France soutient l'action de la communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC) et de l'Union africaine en faveur de la stabilisation de la RCA. Elle appuie en particulier le déploiement de la mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA) qui renforcera l'actuelle force régionale ; le soutien militaire que la France assure à cette force sera maintenu. Notre pays, actif à titre national, s'engage aussi fortement pour renforcer la mobilisation internationale, tant au Conseil de sécurité des Nations unies qu'au sein de l'Union européenne.

Données clés

Auteur : [M. François Loncle](#)

Circonscription : Eure (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 34902

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 7948

Réponse publiée au JO le : [10 septembre 2013](#), page 9436